

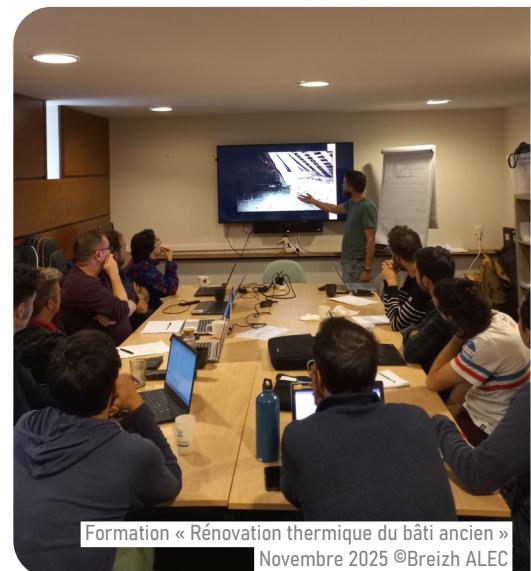
Cette gazette est à destination des collectivités bretonnes, adhérentes ou non à un service de Conseil en Energie Partagé. Porté par la Région et l'Ademe Bretagne depuis plus de 20 ans, le réseau breton accompagne la transition énergétique du territoire.

Une dynamique régionale

Le Conseil en Énergie Partagé apporte aux collectivités une ingénierie mutualisée et de proximité pour la maîtrise des consommations et des dépenses énergétiques de leur patrimoine.

La dynamique du réseau se poursuit en 2025 :

- 4 réunions régionales au plus près des territoires (Rennes, Morlaix, Vannes, Saint-Brieuc).
- Webinaire dédié aux boucles patrimoniales d'autoconsommation collective de l'énergie photovoltaïque en partenariat avec Enedis.
- Session d'acculturation au gaz vert et PAC hybride en partenariat avec GRDF.
- Une montée en compétence de ses conseillers à travers 3 sessions de formation « Rénovation thermique du bâti ancien ». Formation sur mesure créée et portée par Breizh Alec, organisme de formation certifié Qualiopi.



Formation « Rénovation thermique du bâti ancien »

Novembre 2025 ©Breizh ALEC

Les perspectives du réseau pour 2026 :

- Plusieurs sessions de perfectionnement au photovoltaïque en partenariat avec [Atlansun](#).
- Sessions de formation sur la Gestion technique des Bâtiments - un vecteur essentiel pour maîtriser les consommations d'énergie à moindre coût, et anticiper les exigences des Décrets [Tertiaire](#) et [BACS](#).
- Plusieurs formations sont d'ores et déjà l'étude pour renforcer les compétences techniques des conseillers (chaufferie collective, pompe à chaleur, ventilation, décret tertiaire, budget des collectivités).
- Accentuer la mutualisation entre les différents réseaux d'accompagnement à la rénovation des bâtiments tertiaires publics et privés ([ACTEE](#), [CTEES](#), réseau breton des conseillers énergie auprès des TPE/PME, etc).

Les communes témoignent



En tant que Secrétaire Général, je souhaite souligner l'excellente qualité de l'accompagnement apporté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Morlaix à la Commune de Bodilis, première commune du territoire de Landivisiau à avoir adhéré.

La disponibilité, le professionnalisme et l'expertise des chargés de mission, M. MINGANT puis Mme KERNEN, sur les sujets du développement durable et du conseil en énergie partagé représentent un appui précieux pour les collectivités. Les bilans énergétiques annuels réalisés, ainsi que la présentation claire et détaillée qui en est faite aux élus, permettent un suivi précis et utile pour la réflexion stratégique et la prise de décision au sein de la commune. Leur accompagnement contribue également à la préparation des demandes de financement et à l'orientation des projets sur le territoire.



Julien Cloarec, Secrétaire général des services de Bodilis (29)

Les infos de votre CEP

Actualités

Appel à projets Bâtiments Performants

En partenariat avec Batylab, centre de ressources de la construction durable en Bretagne, le Conseil Régional porte un AAP bâtiment performant. En 2025 :

- **5 dossiers** ont été lauréat à la catégorie rénovation pour un montant moyen de **80 000 €**.
- **8 dossiers** ont été lauréat de la catégorie construction neuve pour un montant moyen de **96 000 €**.

CEE

Depuis 2018, la Région Bretagne porte un groupement pour la valorisation des CEE issus des travaux réalisés par les collectivités bretonnes.

Mi-novembre, un nouveau dossier CEE de **130 GWh** cumac a été déposé auprès du Pôle National des CEE. **41 collectivités** bretonnes ont participé à ce dépôt et **409 opérations** de travaux d'économies d'énergie ont été intégrées.

Au cours actuel des CEE, les recettes prévisionnelles représentent environ **1,2 millions d'euros**.

Vous souhaitez adhérer ou en savoir plus sur le fonctionnement du groupement ?

Contactez Fabien Pottier :
fabien.pottier@alec-rennes.org

Les infos clés de la Directive européenne relative à l'Efficacité Énergétique (DEE)

Objectifs :

-1,9%/an des consommations en énergie finale à compter de 2021 (comprenant éclairage public, assainissement, gestion des déchets et véhicules agents - hors transports publics et armés).

3%/an de rénovation de la surface totale des bâtiments publics à un niveau *Bâtiment basse consommation rénovation* (BBC rénovation).

Le texte précisant l'ensemble des modalités est en cours d'écriture.

Typologie :

Bâtiments chauffés et/ou refroidis ayant une surface au sol utile total >250 m².

Planning d'assujettissement :

- à partir octobre 2025 pour collectivités +50 000 habs,
- à partir janvier 2027 pour collectivités -50 000 habs,
- à partir janvier 2030 pour collectivités -5 000 habs.

Créer ou renforcer un service CEP

Orientations stratégiques, ingénierie de projet, mobilisation de subventions, respect des réglementations... autant de raisons pour se doter d'un service énergie mutualisé !

Contactez nous : contact@cep-bzh.org